

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 JANVIER 2020 A 19H30

Étaient présents : M. BOUTHEMY André- Maire, BOUVIER Michel, DELAHAIE Meddy, BARON Rémi, DELALANDE Bruno, GEFRAULT Fernand, GENOUEL Angélique, GRANDGIRARD Pascal, JEULAND Stéphane,

Étaient absents excusés : BUSSON Françoise, NIEZ Sophie, DROUILLE Jérôme, MARTIN Yannick

Secrétaire de séance : Michel BOUVIER

Date de la convocation : 18 JANVIER 2020

Date d'affichage du compte rendu : 27 janvier 2020.

### **1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Monsieur Le Maire revient sur le compte rendu du précédent conseil municipal et demande si il y a des questions, en l'absence de nouvelles remarques, le compte rendu est approuvé.

### **2 INTERCOMMUNALITE**

Rapport d'activités 2018 du SMICTOM du Sud Est

Michel Bouvier a présenté au conseil une synthèse du rapport d'activités.

Le Syndicat regroupe 68 communes

**Ordures ménagères** : 19 547 tonnes sont collectées soit 146kg/habitant.

**Déchets recyclables** : 4 023 tonnes collectées soit 30kg/habitant

**Verre** : 5 425 tonnes sont collectées soit 41kg/habitant

**Papier** : 1 884 tonnes collectées soit 14kg /habitant

**En déchetterie** : 32 632 tonnes sont collectées soit 243 kg /habitant

Le rapport en détail est disponible en mairie.

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activités 2017 ainsi présenté.

### **3 VOIRIE.**

Les familles Gormand et Duhamel ont sollicité la mairie à propos de l'état de leur chemin. Le fossé n'existe plus, cultivé depuis de nombreuses années par l'agriculteur, à chaque orage, le chemin est inondé.



Ils demandent à ce que le fossé soit rétabli.

Le Conseil Municipal délibère sur la question du rebornage du terrain, la réalisation d'un fossé et la remise en état du chemin.

Les frais de géomètre sont à la charge de la commune, les élus s'interrogent sur la possibilité de les faire prendre en charge par l'agriculteur, responsable du désordre ; le propriétaire et l'exploitant seront contactés.

Le Conseil municipal décide de réaliser ces travaux rapidement.

## **5. QUESTIONS DIVERSES.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en 2019, il a répondu à 8 déclarations d'Intention d'Aliéner liées au droit de préemption urbain (6 maisons et 2 terrains à bâtir).

-Participation au Festival « Théâtre au village ».

Le festival « théâtre au village » aura lieu fin août, l'association organisatrice souhaiterait savoir si la commune proposera de nouveau un spectacle gratuit pour les habitants.

Le Conseil Municipal reste favorable à la proposition

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de M Maciver, propriétaire du château de la Bicheptière à propos des dégradations qu'il a subi sur sa propriété et du débordement de l'étang sur la route communale.

A 20h30, Mesdames Dauphin et Roussel, représentant l'Ecole Sainte Anne et M Herber, maître d'œuvre présentent le projet d'extension de l'école avec l'ajout d'une classe et la modification de l'entrée.

La démolition de la classe préfabriquée débutera le 6 juillet 2020, la livraison du bâtiment achevé est prévue en juin 2021.

Le chauffage actuel au fuel sera remplacé par une chaudière gaz, et l'extension sera chauffée par aérotherme

La question de la cuve « gaz » se pose, elle pourrait être implantée sur le domaine public, allée du verger.

Monsieur le Maire propose un bail emphytéotique (99 ans), les élus souhaitent plutôt que la parcelle de terrain nécessaire à cette implantation soit vendue à l'école et que la cuve soit clôturée pour la sécurité.

La décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Bruno Delalande fait un point sur l'avancement de la fibre.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 20 février.

La séance est levée à 21h30